

CIKELA

Bulletin mensuel d'information de l'APCAM, N°139, Mai 2018



**Assemblée
Permanente des
Chambres d'
Agriculture du
Mali**

SOMMAIRE

- Plan de campagne agricole consolidé et harmonisé 2018/2019.

Le plan de campagne Agricole est un document de programmation qui définit un ensemble d'objectifs, d'activités, de stratégies cohérentes et de ressources destinées à promouvoir les activités agricoles.

Le document de plan de campagne agricole est l'un des instruments de mise en œuvre des politiques, stratégies et des projets et programmes Agricoles. Il intègre les activités de soutien aux exploitants Agricoles (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs) destinées à l'augmentation de la production et de la productivité Agricoles sur une période allant du mois de mai de l'année n au mois d'avril de l'année n+1.

Sa mise en œuvre contribue à l'atteinte des objectifs, de souveraineté, de sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi qu'à l'amélioration des revenus de 1 300 000 exploitations Agricoles familiales (source : EAC 2016) et à la réduction de la pauvreté.

Spécifiquement, le plan de campagne Agricole 2018/2019 s'articule autour de l'ensemble des filières des productions végétales y compris les filières émergentes ainsi que tous les programmes transversaux exécutés dans le secteur Agricole.

Il s'articule autour de trois (3) programmes de productions : 1) végétales, 2) Animales, halieutiques, aquacoles et 3) Transversaux.

PROGRAMME DE PRODUCTION VEGETALE CAMPAGNE 2018/2019

Programme de promotion filière riz

Les objectifs de production du riz pour la campagne agricole 2018/2019 sont fixés à 3 002 562 tonnes

contre 2 920 877 tonnes en 2017/2018, soit un taux d'accroissement de 3%. Les superficies qui seront mise en valeur sont estimées à 790 642 ha contre 767 874 ha en 2017/2018, soit un taux d'augmentation de 3%. Le rendement moyen attendu est de 3 798 kg/ha.

Programme de promotion filière maïs

Les objectifs de production de maïs pour la campagne 2018/2019 sont de 3 681 016 tonnes contre 3 433 529 tonnes en 2017/2018, soit une augmentation de 7%.

Les objectifs de superficie sont de 1 268 767 ha contre 1 232 638 ha en 2017/2018, soit une hausse de 3% pour un rendement moyen se situant autour de 2 901 kg/ha.

Programme promotion filière blé

Les objectifs de production de blé pour la campagne 2018/2019 sont de 29 185 tonnes contre une production de 28 015 tonnes en 2017/2018, soit une augmentation de 4%. Les superficies prévues sont de 8 240 ha contre 7003 ha en 2017/2018, soit 18%.

Programme de promotion de la filière mil/sorgho

La production totale de sorgho attendue est estimée à 1 507 525 tonnes contre 1 475 233 tonnes en 2017/2018, soit une hausse de 2%. Celle du mil est estimée à 1 822 805 tonnes contre 1 617 472 tonnes en 2017/2018, soit une hausse de 13%.

Les objectifs de production de mil/sorgho pour la campagne agricole 2018/2019 sont de 3 330 357 tonnes contre de 3 092 705 tonnes en 2017/2018, soit une augmentation de 8%.

Les superficies mil/sorgho à emblaver sont de 3 730 713 ha contre 3 741 715 ha en 2017/2018, soit une baisse de 0,3%. Elles sont respectivement de 2 144 469 ha pour le mil et 1 586 244 ha pour le sorgho.

Programme promotion filière fonio

Les objectifs de production de fonio pour la campagne agricole 2018/2019 sont estimés à 37 963 tonnes contre 39 172 tonnes en 2017/2018, soit une baisse de -3%. Les superficies sont estimées à 64 224 ha contre 55 838 ha, soit 15% d'augmentation pour un rendement moyen de l'ordre de 591 kg/ha.

Programme de promotion filière coton

L'objectif global du plan de campagne 2018/2019 est la production de 750 000 tonnes (dont 28 000 t par l'OHVN) de coton graine avec un rendement de 1019 kg/ha. Dans ce plan, la fertilisation minérale et organique sera beaucoup privilégiée. Ainsi, 66% des superficies auront la dose de 200 kg de complexe à l'hectare. La fumure organique à la dose de 5 t/ha et plus sera apportée à 55% des superficies. Quant à l'amendement des sols (avec la chaux agricole et le PNT), il touchera près de 29% des superficies coton.

Programme de promotion filière niébé et soja

Les objectifs de production de niébé grain pour la campagne agricole 2018/2019 sont de 212 067 tonnes contre 204 048 tonnes en 2017/2018, soit 4% d'accroissement. Les rendements sont de 475 kg/ha pour le niébé associé et environ 700 kg/ha pour le niébé pur.

Les objectifs de production de soja graine pour la campagne agricole 2018/2019 sont de 13 130 tonnes pour une superficie de 18 130 ha et un rendement moyen d'environ 724 kg/ha.

Programme promotion filière sésame

Les objectifs de production de sésame pour la campagne agricole 2018/2019 sont de

48 892 tonnes contre 45 320 tonnes en 2017/2018, soit 8% d'accroissement.

Programme promotion filière arachide et voandzou

Les objectifs de production de l'arachide pour la campagne agricole 2018/2019 sont de 516 204 tonnes contre 487 430 tonnes, soit une hausse de 6% pour une superficie de 552 010 ha.

Les objectifs de production du voandzou pour la campagne agricole 2018/2019 sont de 25 886 tonnes pour une superficie de 40 186 ha et un rendement de 714 kg/ha.

Promotion des filières maraichères (en tonne)

✓ Pomme de terre	276 191
✓ Tomate	244 950
✓ Gombo	606 338
✓ Pastèque	681 529
✓ Concombre	85 056
✓ Piment	66 527

✓ Aubergine	94 316
✓ Courge/courgette	86 287
✓ Chou :	90 984
✓ Melon	52 281
✓ Laitue	63 834
✓ Carotte	23 000
✓ Oignon	247 711
✓ Navet	1 779
✓ Betterave	8248
✓ Patate feuille	1 089
✓ Manioc	145 622
✓ Patate	777 906
✓ Echalote	554 259
✓ Ail	18 035
✓ Haricot vert	2 405
✓ Igname:	98 949

Programme promotion filières fruitières (en tonne)

✓ Mangue	824901
✓ Orange	127 124
✓ Citron	34 616
✓ Banane	187 312
✓ Dattes	1 100
✓ Jujube greffé	933

Programme promotion de la filière gomme arabique

Au titre de la campagne agricole 2018/2019, les objectifs de production sont de 15 631 tonnes. Ces productions proviendront principalement des parcelles d'agro foresterie. Il est également envisagé d'installer de nouvelles parcelles agro-sylvo-pastorales dans les zones de Kita, Toukoto, Diamou, Haïté, Aourou, Nioro (région de Kayes), Ségou et San (région de Ségou), Gossi (région de Tombouctou) et Baye (région de Mopti).

Programme promotion de la filière karité

Les objectifs de la campagne sont de 186 660 tonnes d'amande de karité. Le barattage de cette quantité d'amandes peut donner 55 998 à 74 264 tonnes de beurre de karité. Le rendement au barattage se situe entre 35 et 40% du produit brut.

PROGRAMME DE PRODUCTIONS ANIMALES, HALIEUTIQUES ET AQUACOLES 2018/2019

Programme Promotion de cultures fourragères

Les objectifs de production des cultures fourragères au titre de la campagne agricole 2018/2019 sont fixés à :

- ✓ 7 320 ha de parcelles de diffusion de cultures fourragères, toutes espèces confondues pour une production de 27 333 tonnes de matière

sèche, soit une augmentation de 21% par rapport aux résultats de la Campagne Agricole de 2017/2018 évalués à 6 039,37 ha pour une production de 22 277 tonnes de matière sèche.

- ✓ 19 110 ha de bourgou pour une production estimée à 191 000 tonnes de matières sèches, soit environ 4,6% d'augmentation par rapport aux réalisations de 2017/2018 qui sont de 18 272 ha pour une production de 182 720 tonnes de matière sèche.

Programme promotion de la Filière bétail/viande

Les objectifs de production contrôlée de viande rouge pour la campagne agricole 2018/2019 sont fixés à 80 350 tonnes contre 76 294 tonnes en 2017/2018, soit une augmentation de 5,3%.

Programme promotion de la filière lait

Les objectifs de collecte de lait du plan de Campagne Agricole 2018/2019 sont de 9 100 tonnes de lait contre 8 395 tonnes en 2017/2018, soit 8,4% d'augmentation.

Programme promotion de la filière cuirs et peaux

Les objectifs de production de cuirs et peaux pour la Campagne Agricole 2018/2019 sur la base des abattages contrôlés et non contrôlés, sont fixés respectivement à 406 000 pièces de cuirs contre 377 349 pièces, soit 7,6% d'augmentation par rapport aux réalisations de 2017/2018 et 1 401 000 pièces de peaux contre 1 265 573 en 2017/2018, soit 10,7% d'augmentation.

Programme promotion de la filière avicole

Les objectifs de production avicole du plan de campagne Agricole 2018/2019 se chiffrent à :

- 2 625 000 pondeuses contre 2 580 500, soit un taux de progression de 2% par rapport aux résultats de la campagne 2017/2018 ;
- 35 000 000 sujets de volaille locale contre 33 000 000, soit 7% de progression ;
- 404 205 500 œufs de consommation contre 386 080 900, soit un taux de progression de 4,7% par rapport aux résultats de la campagne 2017/2018 ;
- 5 989 124 poulets de chair contre 5 314 583 soit 12,69% d'augmentation par rapport à la campagne Agricole 2017/2018.

Programme d'amélioration génétique

Les objectifs retenus au titre de la campagne Agricole 2018/2019 pour rendre les services de l'insémination accessibles à un plus grand nombre d'éleveurs sont de l'ordre de :

- ✓ 20 000 vaches à inséminer avec des semences de races laitières contre 14 194 vaches, soit 17% de progression et 40,9% d'augmentation par rapport aux résultats de 2017/2018 ;
- ✓ 1 000 vaches à inséminer avec des semences de races à viande ;
- ✓ 1 000 petits ruminants à inséminer avec des semences ovines et/ou caprines.

FILIERES PRODUCTIONS PECHE/ AQUACULTURE

Programme promotion filière pêche (production halieutique)

L'objectif de la campagne Agricole 2018/2019 est de 106 052 tonnes de poisson de pêche contre 102 306 tonnes 2017/2018 soit un taux de progression de 4%.

Programme de promotion filière aquaculture

L'objectif de la campagne Agricole 2018/2019 est de 5 544 tonnes contre 3 914 tonnes en 2017/2018 soit un taux de progression de 17%.

Infrastructures et équipements de pêche et d'aquaculture

Les acquisitions porteront sur :

- 100 kits de pisciculture en cage flottante ;
- 800 caisses isothermes ;
- 20 séchoirs de séchage du poisson ;
- 20 unités de fabrique d'aliments poisson et de 20 kiosques réfrigérées ;
- 500 kits de pisciculture en bac hors sol ;
- 3 équipements frigorifiques (véhicules et conteneurs isothermes poisson).

PROGRAMMES TRANSVERSAUX

Programme Aménagements et Infrastructures Agricoles

Le but visé est d'aménager progressivement les zones recelant de fortes potentialités hydro-agricoles et de réhabiliter les périmètres en état de disfonctionnement et ou de dégradation.

Les objectifs d'aménagements de la campagne 2018/2019 sont de 13 360 ha dont 3 501 ha en maîtrise totale de l'eau et 9 859 ha en maîtrise partielle.

Programme Equipements Agricoles

L'objectif du programme est d'améliorer la production et la productivité agricole en facilitant l'accès du plus grand nombre d'exploitations agricoles à l'équipement agricole dont 46,91% sont équipés en traction animale et 4,19% en matériels motorisés. Il s'agira de :

- ✓ augmenter le niveau d'équipements en traction animale à 48,86% correspondant à 537 482 exploitations, soit un taux d'accroissement de 1,95% correspondant à 21 504 exploitations, par rapport à la campagne Agricole 2017/2018 dans le cadre des acquisitions directes à travers les projets, programmes et les offices ;
- ✓ augmenter le niveau de mécanisation à 4,30% correspondant à 47 283 exploitations agricoles, soit un taux d'accroissement de 0,10% (1 150 exploitations motorisées) par rapport à la campagne Agricole 2017/2018 à travers le programme de subvention de l'Etat.

Programme Protection des végétaux

L'objectif de la campagne agricole 2018/2019 vise à assurer la protection des cultures des récoltes et des pâturages contre les nuisibles.

Programme Santé animale

Le programme santé animale vise à assurer la protection sanitaire du cheptel à travers le renforcement de capacités des Services Vétérinaires et des acteurs privés de la profession vétérinaire.

Les résultats attendus du programme sont :

- la protection sanitaire du cheptel est améliorée ;
- les capacités des services vétérinaires publics et privés sont renforcées.

Programme santé publique vétérinaire

Promouvoir la sécurité sanitaire et la qualité des aliments d'origine animale et aliments pour animaux par le renforcement de capacités des cadres et agents vétérinaires chargés du contrôle, des professionnels de l'agroalimentaire et l'application des textes et normes relatifs aux aliments.

Programme de recherche agricole

Les activités porteront sur la mise en œuvre de 192 projets de recherche dont 20 projets sur financement du Fonds Compétitif pour la Recherche et l'Innovation Technologique (FCRIT) du pays, la formation diplômante de 77 cadres du personnel de recherche, le renforcement de capacités de 4 880 acteurs (hommes et femmes) sur les chaînes de valeur dont 22 membres d'OPA ou de plateforme d'innovation et CRP ainsi que la production de 67,974 tonnes de semences de pré-base, 647,34 tonnes de semences de base et 1 230,1 tonnes de semences R1.

Le coût global du plan de campagne Agricole 2018/2019 se chiffre à 353 690 349 395 FCFA dont 50 000 000 000 de subvention des intrants Agricoles.

Le montant de la subvention est reparti comme suit :

- Productions végétales : 40 000 000 000 FCFA ;
- Productions animales : 7 403 957 089 FCFA ;
- Productions halieutiques et aquacoles : 1 939 843 519 FCFA ;
- Santé animale : 656 199 392 FCFA.

CikEla est publié avec le soutien du Projet d'Accroissement de la Productivité Agricole au Mali (PAPAM)



Le bulletin CikEla est publié par l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM)

Square Patrice Lumumba Porte 15 - BP : 3299
Bamako/Mali Tél : +223 20 21 87 25
Fax : +223 20 21 87 37

Il peut être téléchargé sur le site web de l'APCAM à www.apcam.org

Pour avoir un abonnement gratuit ou faire des commentaires, veuillez vous adresser à cikela@apcam.org

NB : Les lecteurs peuvent faire circuler ou reproduire cette publication, à condition de préciser la source.